



Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies
9^{ème} session
(Genève, 8 - 26 septembre 2008)

Intervention de
S.E. l'Ambassadeur Jean-Baptiste Mattéi
Représentant permanent de la France
au nom de l'Union européenne

Point 4:

"Situations droits de l'Homme qui requièrent l'attention du Conseil"

Genève, le 16 septembre 2008

*

**

Statement by
H.E. Ambassador Jean-Baptiste Mattéi
Permanent Representative of France
on behalf of the European Union

Item 4:

"Human rights situations that require the Council's attention"

Geneva, 16 September 2008

seul le texte prononcé fait foi
check against delivery
English version translated from
French original

Conseil des droits de l'Homme – 9^{ème} session

Point 4 : Situations droits de l'Homme qui requièrent l'attention du Conseil

Déclaration de l'Union européenne

M. le Président,

J'ai l'honneur de parler au nom de l'Union européenne.

La Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine¹, pays candidats, le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, l'Islande, pays de l'AELE membre de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldova, se rallient à la présente déclaration.

Bien que la déclaration de l'UE soit distribuée dans son intégralité, je la lirai en version abrégée en raison des contraintes de temps.

La promotion et la protection des droits de l'Homme sont aujourd'hui plus que jamais une priorité. Toute situation reste perfectible et appelle une attention de tous les instants. Il est important que chaque Etat fasse son propre examen sans complaisance et accepte l'examen critique de ses pairs.

La protection des droits de l'Homme peut cependant aussi devenir une urgence. Certaines situations méritent en effet une attention particulière en raison de la gravité et de l'ampleur des violations qui sont commises et de l'urgence à agir pour les victimes. L'Union européenne souhaite ainsi mettre en avant certaines situations particulièrement préoccupantes.

En Birmanie/Myanmar, la population reste confrontée à une situation extrêmement difficile, encore aggravée récemment par les effets du cyclone Nargis. L'Union européenne rappelle à cet égard le rôle essentiel des Nations unies dans le domaine de l'assistance humanitaire et réaffirme son attachement à ce que les ONG puissent travailler librement en Birmanie/Myanmar et avoir accès aux victimes. Par ailleurs, la situation des prisonniers politiques et le manque de transparence qui entoure leur arrestation et leur détention sont extrêmement préoccupants. Parmi les prisonniers, la détention de Mme Aung San Suu Kyi ainsi que celle de M. U Win Tin, le plus ancien prisonnier de conscience au Myanmar dont l'état de santé se dégrade, interpellent tout particulièrement l'Union européenne. L'Union européenne encourage pleinement les efforts du Secrétaire Général des Nations Unies, et appelle une nouvelle fois les autorités birmanes à mettre en œuvre les recommandations formulées par le Rapporteur Spécial, M. Tomas Ojea Quintana.

¹* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

M. le Président,

La situation des droits de l'Homme au Soudan, et plus particulièrement au Darfour, demeure extrêmement préoccupante. Les droits de l'Homme continuent d'être bafoués et, dans certaines régions, des violations du droit international humanitaire sont encore trop souvent constatées. L'Union européenne appelle de ses vœux la comparution devant un tribunal des responsables de ces violations et rappelle que la lutte contre l'impunité doit être une priorité pour le gouvernement soudanais. Toutes les parties doivent respecter et se conformer au droit international humanitaire au Darfour et dans tout le Soudan. Le renouvellement par consensus du mandat du Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'Homme au Soudan en 2007 avait illustré la préoccupation de la Communauté internationale concernant la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité et sur le plan humanitaire. La situation ne s'est pas améliorée et l'Union européenne appelle donc de ses vœux la prolongation de ce mandat.

La situation des droits de l'Homme en République populaire démocratique de Corée ne connaît aucune amélioration. Les violations commises touchent tous les droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, et la situation humanitaire est extrêmement précaire dans le pays. Des cas de sanctions sévères à l'encontre de citoyens surpris alors qu'ils cherchaient à quitter le pays ont été rapportés et préoccupent vivement l'Union européenne. Aussi, appelle-t-elle une nouvelle fois les autorités à coopérer avec les mécanismes compétents des Nations unies et particulièrement avec le Rapporteur Spécial M. Vitit Muntarbhorn.

L'Union européenne est préoccupée par la situation de conflit interne que connaît le Sri Lanka car elle offre un terrain propice à la détérioration de la situation des droits de l'Homme et aux violations du droit international humanitaire. De nombreux cas d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et d'exécutions extra-judiciaires sont commis alors que la volonté d'enquêter sur ces violations et d'y mettre fin est insuffisante. Malgré certaines initiatives d'ordre institutionnel prises par le gouvernement, un climat d'impunité règne au Sri Lanka qui sape les efforts en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme. Une pleine coopération avec les mécanismes et organes appropriés des Nations unies serait une aide inestimable dans la lutte contre l'impunité et les violations des droits de l'Homme. L'Union européenne est également préoccupée par les atteintes à la liberté d'expression et les intimidations et attaques contre les journalistes au Sri Lanka, et appelle le Gouvernement à garantir la liberté et la sûreté de la presse ainsi que la liberté d'expression.

M. le Président,

En République démocratique du Congo, l'Union européenne se félicite de la coopération des autorités avec la Cour Pénale Internationale qui a permis l'arrestation et le transfèrement à La Haye d'un troisième chef de guerre sous le chef d'inculpation de crimes de guerre et de crime contre l'humanité. Cependant, des violations des droits de l'Homme se poursuivent dans le pays, ce que l'UE déplore. L'UE attend avec intérêt le rapport des procédures spéciales thématiques chargées de suivre la situation en RDC ainsi que celui de la Haut Commissaire attendus pour mars 2009.

L'Union européenne est également préoccupée par les violations graves des droits de l'Homme commises en Iran. L'Union européenne est vivement préoccupée par l'augmentation du nombre de personnes exécutées y compris de personnes mineures au moment des faits. Elle s'inquiète également du maintien des condamnations à mort par lapidation. Les personnes appartenant aux minorités religieuses et ethniques sont victimes de discriminations et d'une répression systématique.

Les autorités iraniennes maintiennent des restrictions sévères à la liberté d'expression et de la presse. D'importantes discriminations et violences contre les femmes sont toujours commises. Les défenseurs des droits de l'Homme subissent une persécution organisée. Les autorités iraniennes doivent respecter leurs engagements ainsi que les normes internationales relatives aux droits de l'Homme auxquelles elles ont librement adhéré.

Au Zimbabwe, l'Union européenne est fortement préoccupée par la poursuite des violences à l'encontre des populations civiles, qui se traduisent par des saccages massifs d'habitations, par d'incessantes violations des droits de l'Homme, tels le déplacement massif des populations, des personnes battues et assassinées. La décision des autorités zimbabwéennes, le 29 août dernier, de lever la mesure concernant les ONG s'accompagne de l'introduction de nouveaux mécanismes de contrôle des ONG dans le pays. Le gouvernement doit mettre fin sans conditions à toutes ces violations. L'Union européenne salue la conclusion d'un accord entre le gouvernement et l'opposition ouvrant la voie à la formation d'un gouvernement d'union nationale au Zimbabwe. Elle forme le vœu que cet accord ouvre des perspectives constructives afin de mettre un terme aux souffrances d'un peuple lourdement éprouvé pendant de longues années.

M. le Président,

Les événements dramatiques qui se sont récemment déroulés en Géorgie ont ouvert le champ à des violences et à une insécurité qui perdurent dans certaines zones. L'Union européenne est particulièrement préoccupée face aux allégations de violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire de la part des parties en présence, et par le grand nombre de réfugiés et de déplacés internes. L'Union européenne invite les parties concernées à assurer libre accès à l'aide humanitaire à toutes les populations affectées. L'Union européenne soutient fermement les activités du Haut Commissariat aux droits de l'Homme, avec lequel elle appelle les autorités russes et géorgiennes à coopérer pleinement.

Je vous remercie.

English translation

Human Rights Council – 9th session

Item 4: Human rights situations that require the Council's attention

Statement by the European Union

Mr President,

I have the honour to speak on behalf of the European Union.

The Candidate Countries Croatia* and the former Yugoslav Republic of Macedonia*¹, the Country of the Stabilisation and Association Process and potential candidate Montenegro, and the EFTA country Iceland, member of the European Economic Area, as well as Ukraine and the Republic of Moldova align themselves with this declaration.

The full text of the declaration by the EU is being distributed, but given the time constraints I shall read the abridged version.

The promotion and protection of human rights are a priority today more than ever before. Any situation can be improved and we must constantly keep our guard up. It is important that each state carries out its own objective assessment and accepts a critical analysis from its peers.

The promotion and protection of human rights can however become a matter of urgency. Some situations call for special attention because of their seriousness, the extent of the violations committed and the urgent need to act on behalf of the victims. For this reason, the European Union wishes to highlight certain particularly worrying situations.

In Burma/Myanmar the population is still facing an extremely difficult situation which was aggravated further recently by the effects of cyclone Nargis. The European Union recalls, in this regard, the key role played by the United Nations in the field of humanitarian assistance and reaffirms its commitment to NGOs being able to work freely in Burma/Myanmar and have access to victims. Moreover, the situation of political prisoners and the lack of transparency surrounding their arrest and detention is very disturbing. Among the prisoners, the detention of Mrs Aung San Suu Kyi and Mr U Win Tin, the longest-serving prisoner of conscience in Myanmar, whose health is deteriorating, is of great concern to the European Union. The European Union fully encourages the efforts of the UN Secretary-General and calls once again on the Burmese authorities to implement the recommendations made by the Special Rapporteur, Mr Tomas Ojea Quintana.

¹ * Croatia and the former Yugoslav Republic of Macedonia continue to be part of the Stabilisation and Association Process.

Mr President,

The human rights situation in Sudan, and more specifically in Darfur, remains extremely worrying. Human rights continue to be flouted and, in certain regions, violations of international humanitarian law remain all too common. The European Union advocates that human rights violators be brought to justice and reiterates that an end to impunity must be a priority for the Sudanese government. All parties must respect and comply with international humanitarian law in Darfur and throughout Sudan. The renewal by consensus of the Special Rapporteur's mandate concerning the human rights situation in Sudan in 2007 illustrated the international community's concern at the deteriorating situation in terms of security and humanitarian assistance. The situation has not improved and the European Union calls for an extension of the mandate.

The human rights situation in the Democratic People's Republic of Korea has not improved. The violations committed affect the whole gamut of civil and political, economic, social and cultural rights and the humanitarian situation in the country is extremely precarious. Instances of severe penalties against citizens apprehended as they attempted to leave the country have been reported and greatly concern the European Union. The Union therefore once again calls on the Korean authorities to cooperate with the competent UN mechanisms, especially with the Special Rapporteur Mr Vitit Muntarbhorn.

The European Union is concerned by the internal conflict in Sri Lanka that is a breeding ground for violations of human rights and international humanitarian law. While there have been many instances of kidnapping, forced disappearances, arbitrary detentions and extrajudicial executions, there is insufficient willingness to investigate these violations and to put an end to them. Despite a number of institutional initiatives taken by the government, a climate of impunity continues to reign in Sri Lanka and undermines any efforts aimed at the promotion and protection of human rights. Full cooperation with the relevant UN mechanisms and bodies would be of invaluable assistance in the fight against impunity and human rights violations. The European Union is also concerned at the infringements of freedom of expression and the intimidation and attacks against journalists in Sri Lanka and calls on the government to guarantee the freedom and safety of the press and also freedom of expression.

Mr President,

In the Democratic Republic of Congo, the European Union welcomes the authorities' cooperation with the International Criminal Court which made possible the arrest and subsequent transfer to The Hague of a third warlord charged with war crimes and crimes against humanity. However, human rights violations are continuing in that country, and the EU deplores this. The EU awaits with interest the report of the Thematic Special Procedures mandated to monitor the situation in the DRC and the report of the High Commissioner, both reports being due in March 2009.

The European Union is also concerned by the serious human rights violations in Iran. The European Union is deeply concerned at the rise in the number of persons executed, including those who were minors when the offence was committed. It is also worried by the continued practice of death by stoning. Persons belonging to religious and ethnic minorities are victims of discrimination and systematic repression.

The Iranian authorities continue to impose severe restrictions on freedom of expression and freedom of the press. There is still considerable discrimination and violence against women. Human rights defenders are subjected to organised harassment. The Iranian authorities must fulfil their commitments and meet the international human rights standards which they have voluntarily adopted.

In Zimbabwe, the European Union is very disturbed by the continued violence against civilians, which takes the form of mass destruction of dwellings, endless human rights abuses such as the massive displacement of populations, beatings and assassinations. The Zimbabwean authorities' decision of 29 August to lift the ban on NGOs is accompanied by the introduction of new control mechanisms for NGOs operating in the country. The government must unconditionally put an end to all these violations. The European Union welcomes the conclusion of an agreement between the government and the opposition in Zimbabwe, paving the way for the formation of a national unity government. The European Union expresses the wish that this agreement opens up constructive possibilities to end the suffering of a people who have endured great hardship over many years.

Mr President,

The recent dramatic events in Georgia led to episodes of violence and a lack of security which still persist in some areas. The European Union is particularly concerned about the allegations of violations of human rights and international humanitarian law by the both sides, and the large number of refugees and internally displaced persons (IDPs). The European Union invites the parties concerned to ensure free access to humanitarian aid for all the people affected. The European Union firmly supports the activities of the Office of the High Commissioner for Human Rights, with which it urges the Russian and Georgian authorities to cooperate fully.

Thank you.
